VUE D'ENSEMBLE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est conçu pour aider le conducteur à maintenir une distance constante par rapport au véhicule qu'il suit ou une vitesse constante programmée s'il n'y a pas de véhicule plus lent devant lui.

L'ACC n'est pas prévu pour signaler ou éviter les collisions possibles.

L'ACC ne réagit pas aux obstacles suivants :

- Véhicules à l'arrêt ou circulant à moins de 10 km/h (6 mi/h)
- Piétons ou objets sur la chaussée
- Véhicules venant en sens inverse sur la même voie de circulation

L'ACC utilise un détecteur qui projette un faisceau directement en avant du véhicule pour détecter les objets.

Le capteur radar est installé derrière le revêtement du pare-chocs de façon à offrir la vue avant la plus dégagée possible au faisceau du radar.

- N'utilisez l'ACC que lorsque les conditions sont favorables, c'est-à-dire sur routes ou autoroutes à circulation fluide.
- Ne l'utilisez pas lorsque la visibilité est mauvaise, notamment dans le brouillard, sous forte pluie, sur routes détrempées ou sous la neige.
- Ne l'utilisez pas sur routes verglacées ou glissantes.
- Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de garder constamment le contrôle de son véhicule.
- L'avant de votre véhicule doit rester propre et dégagé. La saleté, les écussons ou autres objets métalliques, notamment certains protecteurs avant, peuvent faire obstacle au fonctionnement du capteur.
- N'utilisez pas l'ACC à l'entrée ou à la sortie des autoroutes.

UTILISATION DE L'ACC

Les commandes du système sont montées sur le volant. Le conducteur peut aussi intervenir à tout moment en freinant ou en accélérant.

Le réglage de la vitesse du véhicule, l'activation et la désactivation de l'ACC s'effectuent de la même façon que pour le régulateur de vitesse. Voir page **109, UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE**.

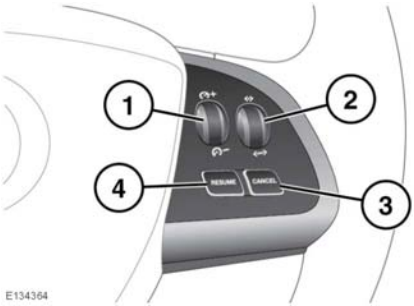

1. Régler : **+/-** : tournez la molette vers le haut ou le bas pour augmenter ou réduire la vitesse jusqu'à obtenir la vitesse voulue.
2. Contrôle d'écart : la molette vous permet de régler 4 distances différentes.
3. **CANCEL** (ANNULER) : annule le régulateur de vitesse adaptatif mais garde en mémoire la vitesse programmée.
4. **RESUME** (REPRENDRE) : restaure la vitesse réglée pour l'ACC après sa désactivation.

ACTIVATION DU MODE CONVOI

En mode convoi, le véhicule ne décélère pas automatiquement jusqu'à l'arrêt et ne décélèrera pas toujours assez vite pour éviter une collision.